



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 mai 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 mai 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, ,
Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Manuel Pottier,
David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet,
Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Christophe Couic, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec,
Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h,
Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen,

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Serge Nilly. a donné pouvoir à Stéphane Guillevin

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

**16. PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'IME FRANÇOIS HUON
DANS LE CADRE D'UN « PROJET JEUNES » : PROJET GRAFF ET ART ABORIGENE A
L'IME DE QUIMPERLE**

Exposé :

Les enseignants et soixante-douze élèves de l'institut Médico-Educative ont pour projet de travailler sur l'art du graffiti ainsi que sur l'art aborigène.

Les élèves suivront, courant juin, une présentation de la culture Hip-Hop et de ses valeurs, un exposé technique ainsi qu'une initiation à la pratique, la réalisation d'une ou plusieurs maquettes avant d'intervenir sur le support à peindre.

Le projet débouchera sur une présentation des travail des élèves aux familles et partenaires.

L'apprentissage des activités plastiques et artistiques permettra à ces jeunes de travailler l'expression, le respect de l'autre et des règles quelles qu'elles soient. Ce projet s'appuie sur différents aspects: Social, affectif, cognitif et moteur , grâce à une pédagogie adaptée.

L'atelier Graff incitera les adolescents à contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie, en considérant le Graff comme une véritable expression artistique et non comme un acte de vandalisme.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'accorder le versement d'une aide financière d'un total de 415€ à l'institut Médico-Educative François HUON.

Avis favorable de commission petite enfance, éducation et jeunesse du 11 mai 2016

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 12 mai 2016

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme

Le MAIRE,

Michaël QUERNEZ